



## Documents à présenter pour un visa de chercheur selon §18d AufentG

### ATTENTION

- Les documents sont à présenter **en original** dans l'ordre ci-dessous
- Cochez s.v.p. à gauche, si les documents se trouvent dans le dossier et présentez cette feuille lors du dépôt de la demande
- Annexe**z deux copies** du dossier complet (pour le formulaire, une copie suffit)  
Une copie des pages du passeport qui contiennent les données personnelles et des visas de précédents voyages dans des États Schengen sont également à joindre.
- Les frais de visa de **75 EURO (en espèce)** sont à payer en **USD (montant exact s.v.p.)** au taux actuel de l'ambassade lors du dépôt de la demande.

- Passeport
  - doit être valide d'au moins 6 mois à la date du dépôt du dossier, une validité plus longue est recommandé en fonction de la durée du séjour envisagé.
  - doit être signé par le titulaire
- Formulaire de demande de visa avec 2 photos d'identité biométriques récentes
  - doit être complètement rempli
  - doit être signé par le demandeur
  -
- Convention d'accueil avec l'institution de recherche
- Lettre d'invitation personnelle de l'institution de recherche
- Curriculum Vitae
- Diplômes/Certificats
  - Preuve sur les études supérieures faites
  - Diplôme d'État
  - Le cas échéant : Preuve sur les stages
- Preuve sur les précédentes activités professionnelles
- Assurance-maladie